HealthCare*CAN* Leading. Innovation. Together.

SoinsSanté*CAN* Leadership. Innovation. Collaboration.

Le bilan tragique de la COVID dans le secteur des soins de longue durée doit mener à des mesures concrètes

Incidences pour les membres de SoinsSanté*CAN*

APERÇU

Le secteur des soins de longue durée a été particulièrement touché par la pandémie de COVID-19. Parmi les plus de 22 000 Canadiens emportés par la maladie, plus de 70 % résidaient dans des foyers de soins de longue durée et des résidences pour aînés. ***Le Canada affiche la proportion nationale de décès par la COVID-19 la plus élevée au monde chez les résidents d'établissements de soins de longue durée.***

Les conséquences de décennies de sous-financement et de pénurie de personnel dans les établissements de soins de longue durée (SLD) s'accumulent depuis des années et la situation demeure non résolue à ce jour, malgré l'accroissement de la demande pour de tels soins. La pandémie a placé le secteur dans une situation insoutenable et nous devons maintenant composer avec la triste situation des soins aux aînés au Canada. ***Malgré tous les rapports sur les leçons tirées de la première vague de COVID-19, dans certaines régions du pays, les résidents de foyers de soins de longue durée ont eu bien peu de répit lors de la deuxième vague.***

Les foyers de SLD[1] au Canada sont exclus de la *Loi canadienne sur la santé*. Il en résulte un système mixte de centres de soins infirmiers à but lucratif et non lucratif et de centres publics sur lesquels le gouvernement exerce une surveillance limitée et qui ont une responsabilité limitée envers les résidents et les soignants. Comme les services de santé et de soins aux aînés ne parviennent pas à répondre à la demande depuis de nombreuses années, un fossé important s'est creusé entre les besoins et ce qui est offert. Cette situation entraîne bien des conséquences : des installations vieillissantes et non conformes aux normes; le traitement inéquitable des prestataires de SLD; les pénuries de main-d'œuvre; la surpopulation des établissements; et les capacités inadéquates de contrôle des infections.

Le présent document présente aux membres de SoinsSanté*CAN* les recommandations qui ont été mises de l'avant pour remédier aux ravages de la COVID-19 dans les soins de longue durée et améliorer les soins aux aînés à la grandeur du pays.

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PRÉCONISE DES NORMES NATIONALES EN MATIÈRE DE SLD

Au Canada, on demande de plus en plus au gouvernement fédéral d'établir des normes nationales en matière de soins de longue durée. Dans les lettres de mandat supplémentaires publiées à la mi-janvier, la ministre de la Santé et la ministre des Aînés ont reçu le mandat de travailler avec les provinces et les territoires en vue d'établir de nouvelles normes nationales pour les soins de longue durée.

La Société royale du Canada, dans son rapport *Rétablir la confiance : la COVID-19 et l'avenir des soins de longue durée*, demande au gouvernement fédéral d'établir des normes nationales sur les établissements de SLD, de voir à leur application et de déterminer notamment :

1. des niveaux d'effectifs nécessaires;
2. des exigences en matière de formation et de ressources nécessaires à la lutte contre les infections et à la prévention des infections, y compris en ce qui concerne l'utilisation optimale de l'équipement de protection individuelle;
3. des modalités de renforcement des effectifs et de limitation des visites pendant les épidémies.

Les premiers ministres ont répété à maintes reprises que pour satisfaire à de nouvelles normes nationales et offrir de meilleurs soins aux aînés, les provinces et les territoires ont besoin d'un soutien accru de la part du gouvernement fédéral et d'une augmentation du Transfert canadien en matière de santé (TCS). Le premier ministre du Canada a déclaré que le gouvernement fédéral s'associera aux provinces et territoires pour contribuer à couvrir les coûts des améliorations visant à satisfaire aux normes de soins de longue durée, mais jusqu'à maintenant, le gouvernement fédéral n'a pas répondu aux demandes d'augmentation du TCS.

[1] L'Institut canadien d'information sur la santé utilise l'expression foyer de soins de longue durée (SLD) pour qualifier les centres de soins infirmiers, les établissements de soins continus, les établissements de soins en hébergement et les CHSLD.

UNE STRATÉGIE NATIONALE SUR LA MAIN-D'ŒUVRE EN SANTÉ

Le Canada a besoin d'une stratégie nationale sur la main-d'œuvre en santé. Une telle stratégie viserait tout le personnel qui travaille dans le système de soins de santé, y compris dans le secteur des soins de longue durée. Un plan national contribuerait à combler les pénuries de main-d'œuvre qui ont entravé la prestation de soins de longue durée de grande qualité et éviterait au secteur de se trouver en pénurie d'effectifs lors de la prochaine crise sanitaire.

Les préposés aux bénéficiaires (PAB), les aides-soignants, les infirmières et les autres employés du secteur des soins de longue durée prodiguent des soins nécessaires à certaines personnes parmi les plus vulnérables de notre société. Les aides-soignants et les PAB prodiguent la plupart des soins dans les centres de soins infirmiers. Ils occupent pour la plupart des emplois irréguliers, parmi les moins bien rémunérés dans le secteur de la santé, et reçoivent une formation variable et minimale en soins de longue durée. Une stratégie nationale garantirait un salaire et des avantages équitables, une meilleure formation et la mise en place d'exigences relatives à la sécurité en milieu de travail.

VIEILLIR CHEZ SOI

Dans les lettres de mandat supplémentaires de janvier dernier, la ministre de la Santé et la ministre des Aînés ont été invitées à prendre des mesures additionnelles pour aider les aînés à vivre chez eux plus longtemps.

Pour une personne âgée, vieillir chez soi c'est recevoir des services, des soutiens et des soins appropriés pour pouvoir vivre en toute sécurité et de manière autonome dans son domicile aussi longtemps qu'elle le désire ou qu'elle en est capable. Le vieillissement chez soi est associé à une amélioration de la qualité de vie, à une diminution des risques de contracter des maladies transmissibles et des risques d'hospitalisation, à une diminution de la mortalité et à une réduction des coûts de soins de santé[2].

La COVID-19 a transformé notre système de santé, cela ne fait aucun doute, et les organisations de la santé sont en train de concevoir des solutions innovantes pour soigner les personnes âgées et les maintenir à l'écart des hôpitaux et des foyers de soins de longue durée, dans la mesure du possible. Ces solutions cherchent à améliorer l'accès aux services de santé à domicile, notamment en tirant parti des services offerts par des organismes de soutien sociaux et communautaires.

INVESTISSEMENT DANS L'INFRASTRUCTURE DE SLD

L'infrastructure sanitaire désuète du Canada pose un risque pour la santé des Canadiens et cela n'a jamais été aussi évident que dans le secteur des soins de longue durée. Dans bien des établissements de SLD, il est presque impossible de respecter les mesures de distanciation physique et les protocoles d'isolement. Bien des établissements de SLD du Canada sont âgés et n'ont pas été conçus pour les besoins complexes des résidents d'aujourd'hui (p. ex., les personnes âgées fragiles, les soins aux personnes atteintes de démence) ou pour contenir des épidémies de maladies transmissibles.

Dans sa dernière mise à jour financière, le gouvernement fédéral s'est engagé à établir un nouveau Fonds pour la sécurité des soins de longue durée pouvant atteindre 1 milliard $. Ce Fonds permet aux provinces et territoires d'entreprendre davantage d'activités de préparation aux pandémies, comme l'amélioration des systèmes de ventilation. L'allocation des fonds dépend de l'établissement d'un plan de dépenses détaillé par chaque province et territoire. Des rapports laissent entendre que plusieurs provinces n'ont pas encore présenté un plan détaillé pour obtenir ce financement.

[2] Statistique Canada (septembre 2018). *Le recours aux soins à domicile structurés au Canada*. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2018009/article/00001-fra.htm

SOUTIEN EN SANTÉ MENTALE POUR LES TRAVAILLEURS DU SECTEUR DES SOINS DE LONGUE DURÉE

Des études ont montré que le personnel du secteur des soins de longue durée est très exposé au risque d'épuisement professionnel et de blessure. La Société royale du Canada a demandé aux gouvernements provinciaux et territoriaux, avec le soutien financier du gouvernement fédéral, d'offrir un soutien en santé mentale à tout le personnel des établissements de SLD[3]. Les pénuries d'équipement de protection individuelle pendant la première vague de la pandémie, les conditions de travail stressantes et le fait d'avoir dû composer avec plusieurs décès de résidents et de collègues de travail ont eu des effets néfastes et traumatisants sur ce personnel. Il est important d'offrir du soutien pour répondre aux besoins croissants en matière de soins en santé mentale.

IMPLICATIONS

Les Canadiens âgés de 65 ans et plus sont le segment de la population qui connaît la croissance la plus rapide. En 2030, ils représenteront 23 pour cent de la population canadienne et seront plus de 9,5 millions. Le système de santé et les systèmes sociaux n'ont pas ce qu'il faut pour prendre soin des personnes âgées. Les défenseurs des personnes âgées nous mettent en garde depuis des années à ce sujet et la pandémie leur a tragiquement donné raison. ***Avec le budget fédéral qui devrait être présenté sous peu et la possibilité d'une élection fédérale à brève échéance, nous croyons que le moment est venu pour une action fédérale accrue.***

Nous sommes extrêmement préoccupés de la situation actuelle dans les établissements de soins de longue durée, une situation qui persiste et qui s'est aggravée pendant la pandémie. Ces circonstances désastreuses sont un appel à l'action pour repenser les soins de longue durée et les soins aux personnes âgées en général, et nous sommes heureux que le gouvernement fédéral ait entendu cet appel.

SoinsSanté*CAN* s'engage à rencontrer des ministres du cabinet et des députés de tous les partis pour discuter des soins de longue durée et des soins aux personnes âgées et dès que l'occasion se présentera, nous demanderons à comparaître devant les comités permanents pour plaider en faveur de l'amélioration de ces soins.

Dans son mémoire présenté dans le cadre de la consultation prébudgétaire de 2021, ***SoinsSantéCAN recommande des investissements dans l'infrastructure en santé, notamment dans la modernisation des établissements de soins de longue durée, afin de les rendre plus résilients face à une pandémie. Le mémoire recommande également au gouvernement de mettre en œuvre une stratégie nationale en matière de ressources humaines en santé pour tout le personnel du système de santé, avec une mention spéciale pour le secteur des soins de longue durée.***

POUR UN SUPPLÉMENT D'INFORMATION

SoinsSanté*CAN* reste attentif à ses membres – si votre organisation a des questions, des inquiétudes ou des commentaires concernant ces développements, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Emily Follwell
Analyse des politiques et de la recherche
efollwell@healthcarecan.ca

Jonathan Mitchell
Vice-président, recherche et politiques
jmitchell@healthcarecan.ca

[3] La Société royale du Canada (juin 2020). *Rétablir la confiance : la COVID-19 et l'avenir des soins de longue durée.* https://rsc-src.ca/sites/default/files/LTC%20PB%20%2B%20ES_FR_0.pdf.